

Conseillers en exercice :	75	L'an deux mille vingt-six, le douze mai, à dix-neuf heures
Présents :	68	trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés :	2	ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs :	5	Saint-Flour, après convocation légale en date du 29 avril
Votants :	73	2026, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELORT.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Corinne AMAT, M. André ANGELVY, M. Frédéric ASTRUC, MME Blandine RIGAL, MME Nicole BATIFOL, M. Christophe BAUMELLE, MME Sophie BENEZIT, MME Martine BERTRAND, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Michel BROUSSE, M. Joël BRUN, MME Carine CASALS, M. Cédric CHARDAYRE, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Elisa CHASSANG, M. Marcel CHASTANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Bernard COUDY, M. Sébastien CUSSAC, MME Florence DELAS, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Guillaume DELPUECH, M. Pascal DEQUIN, MME Maud DOMERGUE, M. Matthieu DUDREUIL, M. Philippe ECHALIER, M. Olivier ERARD, M. Louis GALTIER, M. Christian GENDRE, M. Jean-Noël GILIBERT, M. Jérôme GRAS, MME Maryline GUDEFIN, MME Olivia GUEROULT, M. Hervé HUGON, MME Christine GIBRAT, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Marie LOUIS, MME Béatrice MALBO, MME Annick MALLET, M. Jean-Claude MARTIN, M. Stéphane CHASSANG, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. François ODOUL, M. Serge PASTOUREL, M. Jean-Luc PERRIN, M. Loïc POUDEIROUX, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Serge RAMADIER, M. Jean-Paul RESCHE, M. Alain RIEUTORT, MME Isabelle ROBERT-MISSONNIER, MME Léa ROCHETTE, MME Evelyne ROQUES, M. Yannick SALAT, M. Serge TALAMANDIER, M. Thierry TARDIEU, M. Patrick VERNHET, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

Excusés :

M. Éric GOMESSE, M. Raymond SALVAN.

Pouvoirs :

M. Thierry AUDIN donne pouvoir à M. Jean-Luc PERRIN
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Emmanuel HEBRARD donne pouvoir à MME Marina BESSE
MME Florie PAROU donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Marie PETITIMBERT donne pouvoir à MME Maryline GUDEFIN

Madame Elisa CHASSANG a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le **18 MAI 2026**, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le **18 MAI 2026**

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : COMMANDE PUBLIQUE ET ACHATS - ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

RAPPORTEUR : Monsieur Philippe DELORT

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L.1414-2 et L.1411-5 ;

Vu les délibérations n°2026-088 du Conseil communautaire en date du 24 avril 2026 fixant les modalités de dépôt de liste pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) ;

Rappelant que la CAO est compétente pour attribuer les marchés publics passés selon une procédure formalisée au regard des seuils européens en vigueur (tels que fixés par les textes applicables et leurs annexes), ainsi que pour rendre un avis sur certains projets d'avenants, lorsqu'ils entraînent une augmentation supérieure à 5 % du montant global du marché. En dehors de cette procédure, la CAO peut être sollicitée mais son avis ne sera que consultatif ;

Considérant que la commission d'appel d'offres est présidée par le Président de Saint-Flour Communauté ou son représentant et que le Conseil communautaire doit élire en son sein 5 membres titulaires et 5 membres suppléants à la représentation proportionnelle au plus fort reste sur la base d'un scrutin de liste ;

Considérant que si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le président de l'assemblée délibérante.

Vu la liste unique déposée dans les conditions fixées par le Conseil communautaire :

Titulaires	Suppléants
Philippe ECHALIER	Christian GENDRE
Jean-Claude PRIVAT	Jean-Luc PERRIN
Gilbert CHEVALIER	Christophe BAUMELLE
Matthieu DUDREUIL	Louis GALTIER
Marina BESSE	Loïc POUDEROUX

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur et après en avoir délibéré, à scrutin secret :

✚ **DECIDE DE CREER une commission d'appel d'offres à titre permanent, pour la durée du mandat ;**

✚ **DECIDE DE PROCEDER à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres ;**

✚ **PROCLAME les conseillers communautaires suivants élus membres de la commission d'appel d'offres :**

Titulaires	Suppléants
Philippe ECHALIER	Christian GENDRE
Jean-Claude PRIVAT	Jean-Luc PERRIN
Gilbert CHEVALIER	Christophe BAUMELLE
Matthieu DUDREUIL	Louis GALTIER
Marina BESSE	Loïc POUDEROUX

POUR : 73 VOIX

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20260512-DELIB2026-124-AU
Date de télétransmission : 18/05/2026
Date de réception préfecture : 18/05/2026

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

Le Président,

Philippe DELORT



La secrétaire de séance,

Elisa CHASSANG

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Elisa Chassang', written over a faint circular stamp.